

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

“Nous avons tous été enfants et nous sommes maintenant parents, grand-parents, oncles et tantes d’enfants. Il ne nous est donc pas difficile de comprendre les besoins et les souhaits des enfants : ils souhaitent, ils escomptent et ils ont le droit au meilleur départ possible dans la vie. Nous devons faire tout notre possible pour que ces enfants, et les générations d’enfants qui les suivront, reçoivent un monde plus sûr, plus juste et plus sain.”

VIOLENCE ET ÉVÉNEMENTS TRAUMATISANTS : STRATÉGIES VISANT À DIMINUER LEUR FRÉQUENCE ET ENCOURAGER LE RÉTABLISSEMENT

Cet appel à l’action tiré du rapport du Secrétaire général des Nations Unies intitulé « Nous, les enfants », exprime pleinement combien il est important de donner à nos enfants une vie sans violence et sans événements traumatisants. Pour accomplir ce monde plus sûr, il nous faut :

- Appuyer et informer les familles et les dispensateurs de soins,
- Avoir recours aux conventions, aux protocoles et aux autres initiatives stratégiques pour obtenir des réformes,
- Mettre en œuvre des législations et des politiques plus efficaces dans nos pays et nos communautés afin de veiller à la priorité accordée aux droits et à la sécurité des enfants, et
- Former les responsables de la santé physique et mentale et les agents chargés des services pour les enfants afin d’assurer la prestation efficace de ces services pour que les enfants puissent se rétablir des traumatismes dus à la violence et autres événements blessants.

Nous vous présentons ci-dessous plusieurs exemples et modèles de programmes couronnés de succès, ainsi que des suggestions offertes par des organisations dont la contribution dans ce domaine est importante. Ces renseignements sont fournis dans l’espoir que ces stratégies seront reproduites lorsque faire se peut. A la fin de ce chapitre, nous présentons des tactiques et des outils, destinés aux particuliers et aux petits groupements. Ces éléments pourront également contribuer sensiblement aux efforts visant à garantir aux enfants un développement protégé de toute violence et d’évènements traumatisants.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Le plus haut degré de santé possible, pour tous, constitue le but de l’Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette dernière, selon la définition de la constitution de l’OMS, est un état de bien-être complet, physique, mental et social et non pas simplement l’absence de maladie et d’infirmité. A titre d’organisme spécialisé des Nations Unies pour la santé, l’OMS est chargée de promouvoir la coopération technique entre les nations, en faveur de la santé, de mettre en œuvre des programmes destinés à juguler et à éradiquer les maladies et d’améliorer la qualité de vie de l’homme.

Le département de la prévention des traumatismes et de la violence (Department of Injury & Violence Prevention, VIP) dirige une action mondiale visant à prévenir les traumatismes, y compris ceux qui sont liés à la violence, à titre de menaces graves pour la santé publique. Selon l’OMS, la violence est l’utilisation intentionnelle de la force ou de l’ascendant physique, contre soi-même, une autre personne, un groupe ou une communauté, produisant ou pouvant produire un traumatisme, la mort, un dommage moral, le maldéveloppement ou les privations. La mission de l’OMS en ce qui concerne la violence consiste à appliquer les aperçus et les outils de la santé publique à la prévention de la violence, afin d’améliorer le bien-être des personnes et réduire la charge de morbidité.

En ce qui concerne les traumatismes relatifs à la violence, les buts du VIP sont les suivants :

- Agir à titre d’organisme de facilitation des efforts scientifiques internationaux visant à prévenir la violence,
- Promouvoir et animer la recherche internationale pour la prévention de la violence,
- Promouvoir des normes améliorées pour l’enseignement et la formation de la prévention de la violence,

- Encourager la collaboration multidisciplinaire entre les parties prenantes pertinentes, mondiales, régionales et nationales,
- Compiler et diffuser les pratiques exemplaires de prévention et de lutte contre la violence,
- Faciliter la mise en œuvre de programmes de prévention et de lutte contre la violence à l'échelon national,
- Rassembler, analyser et diffuser les données mondiales sur les traumatismes liés à la violence.

Citons quelques activités de l'OMS dans le domaine de la prévention de la violence :

- *Rapport mondiale sur la violence et la santé*: publication prévue en octobre 2002. Ce rapport comprend une description des schémas transnationaux de la violence, un récapitulatif des informations existantes sur les facteurs de risque et les démarches de prévention et des recommandations d'actions futures de santé publique.
- *Cadre de travail de la prévention mondiale de la violence*: il s'agit d'une structure visant à améliorer la coordination des activités de prévention de la violence, à tous les niveaux, dans tous les secteurs, dans toutes les régions et tous les pays du monde. Ce document englobera des méthodes de collecte des données sur la violence, des stratégies de planification de programme, de surveillance et d'évaluation de leur efficacité, des modèles de pratiques exemplaires de prévention de la violence ainsi que des recommandations de gestion des conséquences de la violence.
- *Base de données des pratiques exemplaires de prévention de la violence interpersonnelle*: ce projet a débuté par l'élaboration d'un manuel précisant les critères d'identification des pratiques exemplaires de prévention de la violence interpersonnelle. Ce manuel sert à recueillir des informations sur les programmes exemplaires de prévention de la violence interpersonnelle, qui seront mises à jour à intervalles réguliers, compilées et publiées.
- *Contribution des instruments juridiques internationaux pour la prévention de la violence interpersonnelle* : le but de ce projet consiste à évaluer systématiquement le potentiel de prévention des instruments juridiques et des droits de la personne et à décupler leur incidence par la sensibilisation publique quant à leur existence et par l'amélioration de leur mise en œuvre.
- *Élaboration de cursus* : ce projet de deux ans vise à mettre au point des directives concernant les cursus relatifs à la prévention des traumatismes et de la violence dans les écoles de santé publique, médecine, d'infirmières et de santé connexes.
- *Directives pour améliorer les interventions du secteur de la santé contre la violence sexuelle*: ce document fait suite à une consultation d'experts en juin 2001 sur les interventions du secteur de la santé contre la violence sexuelle, ce projet porte sur la préparation de directives pour les actions nationales visant à renforcer les stratégies et mettre en œuvre des services améliorés de santé et médicaux-légaux pour les victimes de violences sexuelles.
- *Directives pour la prévention des mauvais traitements et de la négligence à l'égard des enfants*: en collaboration avec l'association internationale pour la prévention des mauvais traitements et de la négligence à l'égard des enfants, l'OMS élabore un ensemble de directives multisectorielles pour la prévention primaire, secondaire et tertiaire des mauvais traitements et de la négligence à l'égard des enfants. Citons les secteurs concernés : santé, social, juridique, éducation, décideurs, média, ONG, bailleurs de fonds et communauté.
- *Surveillance*: par l'intermédiaire de ses bureaux nationaux, l'OMS fournit une assistance technique aux pouvoirs publics éthiopiens, mozambicains et ougandais, dans le domaine de la conception et de la mise au point de systèmes nationaux de surveillance relatifs aux traumatismes et à la violence. L'objectif consiste à mettre au point des systèmes pour la surveillance épidémiologique des blessures mortelles et non mortelles provoquées par des violences ou des causes involontaires, pour pouvoir ensuite servir de base à la conception et à l'évaluation de stratégies et de programmes de prévention.
- *Stratégies nationales de prévention de la violence*: l'OMS offre un appui technique aux gouvernements dans le cadre de la conception de politiques nationales et facilite leur collaboration avec les municipalités afin d'organiser des coalitions locales pour la prévention de la violence. L'objectif consiste à encourager la constitution de coalitions multidisciplinaires pour planifier et mettre en œuvre des initiatives de prévention de la violence, mettre au point des lois visant à réduire la probabilité d'événements violents et faciliter les réformes structurelles pour prévenir la violence chez les jeunes.

UNICEF

Le but de l'UNICEF consiste à créer un monde où les droits de la personne sont protégés, un monde sans injustice, sans pauvreté et sans maladie, où l'être humain peut prospérer.

Promotion du développement de l'enfant : selon l'UNICEF, le développement sain de l'enfant constitue un facteur important permettant d'améliorer sa résistance et d'atténuer les effets de l'exposition à la violence et aux événements traumatisants. Les parents et les agents locaux de la santé, de l'éducation et de la nutrition progressent, dans le monde entier, pour garantir aux enfants un bon départ dans la vie. Des milliers de communautés ont découvert des moyens ingénieux pour donner accès à l'éducation à tous les enfants, par exemple des classes à années multiples, des écoles regroupées et l'enseignement radiophonique.

Création et perfectionnement des écoles : plus de 130 millions d'enfants ne fréquentent pas l'école par manque d'écoles ou d'enseignants, de transport ou parce que les frais scolaires sont trop onéreux. Pour nombre d'enfants qui fréquentent l'école, les professeurs sont mal formés ou les cursus sont inopérants. L'UNICEF soutient les améliorations importantes nécessaires dans ces domaines.

Création d'écoles conviviales : qu'est-ce qu'une école conviviale ? il s'agit d'une école où l'environnement est sûr et accueillant pour les filles et les garçons, axée sur les droits de l'enfance, où les professeurs respectent les droits des enfants et où l'apprentissage est une source de joie. Ces initiatives ont permis de combler le fossé des sexes de l'éducation primaire, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud.

Protection des droits : l'UNICEF encourage activement la protection des droits des adolescents par le biais de la convention des droits de l'enfant. Dans certaines sociétés, les enfants sont mariés et ont des enfants eux-mêmes, dans d'autres ils sont isolés du monde adulte ou il est nécessaire de leur apporter une protection spéciale contre l'exploitation sexuelle ou l'enrôlement dans les conflits armés. De nombreux pays mettent en place des programmes visant à améliorer ces conditions, y compris des initiatives visant à avoir une incidence positive sur l'âge du mariage et de la procréation, la fréquentation scolaire des filles, la nutrition, la séparation des familles, l'enrôlement militaire des enfants, l'abus et l'exploitation sexuels et la mutilation génitale des femmes.

Participation des enfants dans les programmes spécifiquement conçus à leur effet : cette démarche autonomise les jeunes en développant leurs aptitudes et en renforçant leur confiance en soi. Un projet national de promotion des droits des adolescents est en cours d'exécution dans treize pays : Bangladesh, Chine, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Égypte, Ghana, Jamaïque, Jordanie, Malawi, Mali, Mongolie, Fédération Russe et Zambie. Ce projet est axé sur de nombreuses questions vitales, notamment la convivialité pour les jeunes des services de santé, l'accès à l'éducation, l'entraide, l'affranchissement de toute exploitation et de tout abus et des espaces sûrs de réunions et de loisirs.

Nations Unies

A l'instar de l'UNICEF, les Nations Unies sont convaincues de lien entre l'amélioration de l'existence des enfants, la promotion et le renforcement du rôle de la famille. Le plan d'action du Sommet des Nations Unies sur l'enfance stipule:

“Pour assurer le développement intégral et harmonieux de leur personnalité, il convient que les enfants vivent dans un environnement familial, une atmosphère de joie, d'amour et de compréhension. Ainsi, il conviendrait que toutes les institutions sociétales respectent et appuient les efforts des parents et autres dispensateurs de soins pour entourer et prendre soin des enfants dans un environnement familial.”

De nombreux pays fournissent des services publics aux familles économiquement faibles, notamment, sans toutefois s'y limiter, les soins médicaux, l'éducation, la nutrition et les techniciens des services de l'enfance. Toutefois, de nombreux pays fournissent peu ou aucun appui aux familles et les enfants courent de ce fait de hauts risques. Le Sommet des Nations Unies, Nous les enfants, recommande les mesures suivantes à titre de priorités afin de garantir la santé des familles :

- Renforcement des programmes pour appuyer les familles dans le cadre de leurs responsabilités d'éducation et d'orientation des enfants.
- Élaboration de programmes nationaux exhaustifs pour la prévention, la détection et le traitement des enfants victimes de négligence ou d'abus sexuels.
- Pour tous les enfants privés d'un environnement familial, garantie d'accès aux formes appropriées de soins de substitution où leurs droits seront protégés.

Les Nations Unies appuient également le remaniement des législations, réglementations, stratégies et programmes nationaux afin de s'assurer de l'incorporation des droits garantis par la convention des droits de l'Enfant. Plusieurs pays ont effectué des progrès sensibles dans ce sens, mais des réformes supplémentaires restent nécessaires.

Say Yes To Children (Dire oui aux enfants)

Le comité pour le progrès rural au Bangladesh, la fondation Netaid.org, PLAN International, Save the Children, l'UNICEF et World Vision édifient un mouvement mondial pour les enfants. Ce mouvement, lancé en avril 2001, sollicite auprès des particuliers de tous les âges et de toutes les couches de la société, leur appui déclaré pour un avenir où la vie des enfants et l'avenir des enfants ne seront plus menacés par la guerre, la pauvreté, la discrimination ou les abus. Les militants de la campagne « Dire oui » ont formé des défilés de caravanes pour aller dans les écoles, les villes, pour faire du porte-à-porte, dans les zones rurales et urbaines, pour toucher les adultes et les jeunes de tout âge, pour les sensibiliser et encourager la défense de cette cause. Cette campagne rassemble les militants pour les droits de la personne, les parlementaires, les étudiants, les groupes communautaires, les dirigeants communautaires et des familles entières autour d'un espoir commun pour les enfants du monde. Cette campagne prend de l'élan dans la mobilisation d'un appui sur un programme en dix points visant à « changer le monde des enfants » et encourage tous les habitants du monde à « Dire oui aux enfants ». Citons les points de son programme :

1. aucun enfant n'est exclu
2. les enfants son la priorité
3. les soins pour tous les enfants
4. lutter contre le VIH-sida
5. mettre fin aux traumatismes et à l'exploitation des enfants
6. écouter les enfants
7. éduquer chaque enfant
8. protéger les enfants de la guerre
9. protéger la Terre pour les enfants
10. lutter contre la pauvreté : investir dans les enfants

Pour apporter votre soutien et Dire oui aux enfants du monde, consultez <www.gmfc.org> et déposez un formulaire de contribution pour vous joindre au mouvement mondiale pour les enfants.

Child Health International Large Scale Disaster Network (Réseau d'urgence internationale pour la santé des enfants)

L'Académie de pédiatrie des Etats-Unis (APP) a créé le réseau d'urgence pour la santé des enfants (Child Health International Large-scale Disaster Network – CHILDisaster Network), afin d'identifier les professionnels de santé disposés et qualifiés à intervenir en cas de catastrophe, à titre de bénévoles de courte durée. Ces bénévoles professionnels apportent une contribution inestimable en cas de catastrophe, comme suit :

- prestation de soins urgents de qualité, aux enfants touchés par des désastres humanitaires,
- identification et mise en œuvre de stratégies sanitaires de prévention pour les enfants dans un cadre de désastre,
- amélioration des issues médicales et de santé psychologique pour les enfants touchés par des désastres,
- réduction des dépenses à longue échéance, pour les particuliers et la société, par le biais de la prévention de problèmes d'apparition ultérieure,
- mise en place de rapports collaboratifs, de longue durée, avec les professionnels médicaux locaux.

Pour tout renseignement complémentaire sur ce programme ou pour proposer votre candidature à titre de professionnel de la santé volontaire, veuillez consulter le site AAP: <www.aap.org/disaster>

U.S. Department Of Health and Human Services (Département de la Santé et des Services Sociaux des Etats-Unis)

Le U.S. Department of Health and Human Services (Département de la Santé et des Services Sociaux des Etats-Unis) a lancé l'Initiative de lutte contre les événements traumatisants pour les enfants afin de prendre en charge les problématiques des traumatismes des enfants en apportant un appui fédéral à un effort national visant à améliorer les traitements et les services réservés aux traumatismes infantiles et juvéniles, élargir la disponibilité et l'accessibilité des services communautaires efficaces et promouvoir une meilleure compréhension des questions cliniques et de recherche pertinentes pour fournir des interventions efficaces aux enfants et aux adolescents exposés à des événements traumatisants.

International Save The Children Alliance (Alliance Internationale Save The Children)

Implantée au Royaume-Unis, le réseau International Save the Children Alliance se compose de 32 organisations indépendantes luttant pour les droits des enfants, pour la prestation d'améliorations immédiates et durables de la vie des enfants dans le monde entier. Save the Children constitue le plus grand mouvement indépendant de lutte pour les enfants, et dispose de programmes dans plus de 100 pays. L'objectif des programmes de Save de Children porte sur cinq grands domaines d'activité : éducation, VIH-sida, exploitation et abus, conflits et désastres et les droits de l'enfant. Pour plus de renseignements sur ces programmes et pour localiser le bureau national de STC dans votre région, veuillez consulter: <www.savethechildren.net/members>

National Mental Health Association (Association nationale pour la santé mentale)

La National Mental Health Association (NMHA) constitue l'un des protagonistes les plus influents dans le domaine de la santé mentale aux Etats-Unis. La NMHA se consacre à la promotion de la santé mentale, la prévention des troubles mentaux et la réussite dans la lutte contre les maladies mentales grâce à l'action sociale, l'éducation, la recherche et les services. Selon la NMHA les enfants sont la clé de notre avenir : meilleurs sont les soins que nous leur prodiguons aujourd'hui, meilleur en sera notre monde. Citons quelques programmes et initiatives de la NMHA pour atteindre ces objectifs et promouvoir le bien-être des enfants :

Safe Schools/Healthy Students Action Center (centre d'action pour la sécurité dans les écoles/la santé des élèves): ce projet est dirigé par la NMHA en partenariat avec l'Association nationale des psychologues scolaire. Ce Centre œuvre pour appuyer les initiatives de sécurité des écoles dans tous les Etats-Unis en reproduisant les pratiques exemplaires et par la promotion de communautés mentalement saines. Il offre également aux familles des ressources et des documents leur permettant de valoriser leurs propres capacités de prévention de la violence scolaire, ainsi que la rénitence.

15+ Make Time to Listen, Take Time to Talk (15+ prendre le temps d'écouter et de parler): la NMHA collabore avec l'État fédéral américain à cette campagne nationale, multimédia, visant à encourager les parents à prendre un quart d'heure, ou davantage, pour écouter et parler avec chacun de leurs enfants, tous les jours. Selon la recherche, cette mesure a une solide influence sur la santé mentale des enfants, leur croissance affective et leur confiance en eux-mêmes, pour contrecarrer les traumatismes et la violence potentiels de la vie des enfants.

Juvenile Justice (Justice des mineurs): les initiatives de justice des mineurs de la NMHA souligne les besoins essentiels, insatisfaits, des milliers de jeunes touchés par des troubles de santé mentale et la toxicomanie dans l'appareil judiciaire aux Etats-Unis. Ce programme est destiné à aider les Etats américains et leurs communautés à mettre au point des stratégies et des services pour les jeunes vulnérables, au lieu de les punir. En sensibilisant le public, la NMHA aide à renforcer les capacités des Etats et des communautés pour mieux servir, de façon plus appropriée, ces jeunes et leurs familles.

Children's Mental Health Matters Campaign (Campagne de l'importance de la santé mentale des jeunes) : cette campagne pour les enfants constitue une initiative exhaustive, communautaire destinée aux enseignants, aux prestataires de soins et aux familles pour amplifier leur compréhension de la réalité des troubles de la santé mentale, de leur caractère courant et traitable. La campagne a pour but de sensibiliser le grand public, de déstigmatiser ces troubles et de lutter contre les fictions qui les entourent, pour enfin améliorer la détection et le traitement des troubles mentaux des enfants et des jeunes.

VOTRE CONTRIBUTION

Pour garantir un monde sûr pour nos enfants, de nombreuses parties prenantes doivent prendre part à ces actions, notamment les gouvernements, les institutions privées, les dirigeants communautaires, les entreprises, les médias, les employés des crèches, les enseignants, les administrateurs, les parents et la société dans son ensemble. Vous trouverez ci-dessous des suggestions pratiques quant aux actions efficaces qui sont à la portée de tous ces protagonistes.

Suggestions et moyens d'action pour améliorer les droits des enfants:

Gouvernements et institutions privées

- fonder les décisions stratégiques et budgétaires sur l'intérêt supérieur des enfants.
- accorder une attention particulière aux programmes pour les enfants au moment des décisions budgétaires.
- donner la priorité à la mise au point d'un système éducatif de haute qualité, sûr. Selon la recherche, les enfants victimes d'abus possédant un vécu scolaire positif rencontrent moins de difficultés à l'âge adulte.
(National Child Protection Clearinghouse)
- s'efforcer d'améliorer l'amour-propre chez les enfants, promouvoir la formation professionnelle et perfectionner les réseaux sociaux des enfants par la prévention et des stratégies d'interventions précoces. Il conviendrait que ces stratégies englobent également les parents.
- mettre en œuvre des stratégies garantissant des soins de santé adéquats pour les enfants, y compris des services de santé mentale.
- donner aux enfants une identité en les inscrivant à la naissance à l'état civil national.
- adopter des législations visant à mettre fin à la violence contre les enfants et interdisant les punitions corporelles dans les écoles. Mettre en œuvre des procédures pour arrêter et poursuivre en justice les contrevenants.

Grand public

- si faire se peut, dans votre pays, demander instamment la nomination d'un ministre de la non-violence qui serait chargé de collaborer avec les professionnels des médias, les organisations de santé, les organismes de maintien de l'ordre, les groupes éducatifs, les parents, les groupes d'intérêt public et autres citoyens pour organiser les ressources et les programmes consacrés à la non-violence.
- avoir recours aux médias pour attirer l'attention sur les problèmes et les droits des enfants. L'UNICEF possède de nombreux outils disponibles, notamment des vidéos et des messages d'intérêt public.
- les Etats-Unis n'ont pas ratifié la convention des droits de l'enfant (Convention on the Rights of the Child, CRC). Si vous habitez aux Etats-Unis, vous pouvez promouvoir sa ratification en prenant les mesures suivantes :
 - contacter les groupes locaux et les mobiliser à l'appui de la CRC.
 - organiser des réunions d'information ou distribuer des documents sur la CRC.
 - contacter les journaux locaux en faisant parvenir des lettres aux rédacteurs en chef et par des articles d'opinion à l'appui de la CRC.
 - organiser une campagne de lettres écrites à l'appui de la CRC.
 - promouvoir la CRC dans les bulletins d'information et autres documents.

Voici les suggestions de Human Rights Watch :

- écrire à votre ambassadeur auprès des Nations Unies et encourager son appui à l'Assemblée générale en vue de lancer une étude internationale sur la violence contre les enfants.
- écrire à votre ministre de la Justice ou à votre député ou sénateur en faveur d'une législation interdisant toutes les formes de violence contre les enfants, notamment les punitions corporelles dans les écoles et les institutions, et la mise en œuvre de mécanismes efficaces pour rechercher les auteurs de violences et les déférer devant la justice.
- écrire à votre ministre de l'Éducation et aux conseils scolaires locaux pour appuyer les stratégies visant à garantir la sécurité dans les écoles pour tous les enfants et tous les jeunes.
- écrire à votre ministre de la Santé et des Services sociaux pour demander instamment la mise en œuvre d'une formation spéciale permettant aux effectifs médicaux, aux travailleurs sociaux, aux responsables des crèches et autres professionnels des services pour les enfants, de reconnaître et d'intervenir en cas de violence contre les enfants.
- collaborer avec les chaînes de télévision et les stations de radio pour diffuser des messages d'intérêt public pour la promotion de la non-violence. Ces messages pourraient être diffusés par des célébrités et personnalités de référence pour les enfants et les jeunes.

Suggestions et moyens d'action concernant la violence familiale et communautaire:

Gouvernements

- dans les situations de violence familiale, tenir compte d'abord des intérêts supérieurs de l'enfant.
- garantir que les lois protègent les filles des pratiques « traditionnelles » qui leur font subir des violences.
- mettre en œuvre des programmes pour informer les parents sur la violence et leur fournir un appui social pour mettre fin au cycle de la violence perpétué pendant des générations.
- s'assurer de la formation des professionnels de la santé dans les communautés afin qu'ils soient sensibles aux signes de violence familiale.
- investir dans les services communautaires, y compris les écoles, les programmes de loisir et les efforts de logements sûrs.
- limiter l'accès à l'alcool et aux armes à feu.
- constater la valeur des mesures de prévention dans le domaine de la politique sociale pour décourager la violence.

Techniciens des services à l'enfance, enseignants et administrateurs

- faire campagne en faveur de stratégies de prévention de la violence et autres améliorations connexes dans les écoles.
- s'assurer que les enseignants et les techniciens des services à l'enfance reçoivent une formation et un appui adéquats pour reconnaître les signes avant-coureurs d'une violence potentielle et intervenir de façon appropriée.
- mettre en œuvre un programme de récompense pour les élèves qui dénouent les conflits dans la non-violence ou qui dissuadent leurs pairs d'avoir recours à la violence. En assurer la promotion dans l'établissement scolaire et dans les journaux.
- Appuyer un groupe d'élèves, multiculturel, dans la rédaction, la réalisation, la présentation et la régie d'une pièce de théâtre sur le règlement non-violent des conflits. Cette pièce de théâtre soulignera la maîtrise de la colère, les compétences de règlement des conflits et encouragera la compréhension entre les groupes ethniques. Cette pièce pourrait être itinérante, d'école en école, et être particularisée selon la composition ethnique de l'école où elle sera présentée et ses caractéristiques environnementales.

- Organiser un projet de rédaction scolaire pour étudier un groupe d'anecdotes sur des particuliers qui ont eu recours à la non-violence pour résoudre des problèmes difficiles. Ces historiettes pourraient présenter des personnalités locales et des chefs communautaires de référence pour les élèves. Rechercher des possibilités de publication de ces anecdotes dans les médias.
- Instituer une semaine « ruban rouge ». Aider les élèves à réaliser, concevoir et porter ce ruban, indiquant l'engagement envers la réduction de la violence dans la communauté et dans les écoles. Tenter d'obtenir la participation de la communauté dans cette campagne par le biais de lettres destinées aux dirigeants communautaires.
- Appuyer ou créer une classe démocratique exigeant la participation des élèves à la prise de décision. Permettre la discussion dans cette salle d'idées conflictuelles.
- Etablir des possibilités de coopération dans les classes.
- Obtenir la participation des parents à titre de partenaires. Les informer de vos efforts et les inviter à y prendre part.
- Mettre en œuvre des activités scolaires renforçant le message selon lequel chacun d'entre nous peut innover dans l'entraide et le ressourcement.
- Être sensible aux différences culturelles.

Suggestions pour atténuer les incidences de la violence et des traumatismes familiaux et communautaires:

Parents et dispensateurs de soins

- Enseigner aux enfants le sens communautaire grâce à une participation active. Prendre part aux activités de maintien de la sécurité de votre communauté et de prévention de la violence.
- Donner aux enfants la possibilité de jouer avec d'autres enfants et d'être en contact avec des personnes de tout âge.
- Accorder du temps à vos enfants : jouer avec eux, prendre des repas avec eux, surveiller leurs activités, participer à leurs devoirs scolaires.
- Enseigner aux enfants de ne jamais toucher une arme, une cartouche ni un couteau. Leur faire comprendre que s'ils trouvent l'un de ces objets, qu'il convient de ne pas y toucher et de le signaler à un adulte auquel ils font confiance.
- Si vous possédez une arme, ne jamais la laisser en un endroit où les enfants pourraient la trouver. Mettre sous clef vos armes, déchargées et vos cartouches, séparément, en des endroits sûrs inaccessibles aux enfants.
- Si vous pensez que votre enfant a été victime d'abus, ne confrontez pas l'auteur de ces abus vous-même. Faites appel aux professionnels locaux et aux autorités de maintien de l'ordre. Si votre enfant vous parle d'abus, assurez-vous qu'il ou elle sache qu'il ou elle n'en est pas responsable et que la décision de vous en parler est la bonne.
- Enseignez à votre enfant à refuser, sans difficulté, ce qui lui est nuisible ou qui l'effraie.
- Parlez de la sexualité avec vos enfants. Aidez-les à comprendre les organes sexuels du corps. Gardez une attitude positive. Il convient que les enfants soient satisfaits de leurs corps et n'en aient pas honte. Si, à titre de parent, vous êtes mal à l'aide pour parler de la sexualité à vos enfants, demandez à votre médecin de vous aider ou demandez conseil à une association de parents.
- Expliquez la différence entre les « bons » et les « mauvais » secrets. Expliquez la différence entre une fête d'anniversaire surprise et un secret concernant un événement qui met vos enfants mal à l'aise ou malheureux.
- Prenez des mesures pour éloigner vos enfants de l'auteur des abus et pour obtenir des soins et une orientation médicaux pour vos enfants, si nécessaire.

- Prenez soin de vos propres émotions. Vous pouvez être troublé et inquiet, mais il vous faut apprendre à réagir de manière à ne pas inquiéter encore davantage vos enfants.

Quelques suggestions de l'Association nationale pour la santé mentale à l'intention des défenseurs des intérêts des enfants :

- Euvrer en faveur d'un système de soins intégré, où les enfants sont assistés par un système exhaustif et holistique et non pas en « silos » isolés. Les défenseurs des intérêts des enfants peuvent encourager la collaboration, la communication et la coordination nécessaires entre les services de soins, d'action pour les enfants, de justice des mineurs, de santé mentale, de lutte contre la toxicomanie et autres services au services des enfants, afin de s'assurer que ces derniers reçoivent les soins les plus appropriés.
- Encourager l'intégration de la prévention dans un système de soins pour les enfants, afin que la valorisation des points forts et des compétences des enfants, renforçant ainsi leur résilience au préalable de l'apparition de problèmes mentaux, ait la même importance que le traitement des problèmes de santé mentale.
- Accorder une attention accrue à l'identification précoce des facteurs de risque et aux interventions précoces auprès des jeunes courant le risque de problèmes de santé mentale. Attirer l'attention sur le caractère essentiel de la prévention des maladies mentales et la promotion de la santé mentale des jeunes et des enfants pour réduire les souffrances inutiles des enfants.
- Appuyer la prise de conscience quant à l'ensemble viable de recherche scientifique confirmant l'efficacité de la prévention et des programmes précoces d'intervention pour les jeunes. Appuyer la reproduction généralisée des programmes avérés auprès des enfants et des adolescents constitue un élément essentiel pour influencer sur les incidences de la violence, des maladies mentales, de la toxicomanie et autres problèmes connexes chez les jeunes.

Suggestions et moyens d'action pour mettre fin ou atténuer l'incidence de la violence dans les médias:

Parents et dispensateurs de soins

- Contrôler les médias dans la vie de vos enfants. Restreindre l'accès aux médias, proposer des choix et parler des émissions de radio et de télévision.
- Imposer des limites claires. Restreindre l'accès aux émissions de télévision et aux jeux vidéo à une ou deux heures par jour, ou moins. Etudier la possibilité d'investir dans un dispositif électronique permettant de limiter l'accès aux émissions de télévision.
- Ne pas utiliser la télévision à titre de baby-sitter.
- Ne pas faire de la télévision le point central de la vie familiale. Ne pas placer la télévision à l'endroit central du foyer. Ne pas installer de télévisions dans les chambres des enfants.
- Proposer d'autres activités distrayantes : lecture, instruments musicaux, loisirs, sports et activités sociales.
- Interdire les émissions inacceptables. Enseigner aux enfants la critique éclairée et expliquez-leur pourquoi éviter certaines émissions, certains films et certains jeux vidéo. Restez logique dans vos actions et soyez prêts à ne plus regarder certaines émissions afin de servir de modèle conséquent dans vos comportements, pour vos enfants.
- Chercher, trouver et regarder des émissions de haute qualité avec vos enfants.
- Savoir quelles sont les émissions que regardent vos enfants. Regardez un épisode au minimum des émissions favorites de vos enfants. Demandez-leur ce qui leur y plaît.
- Débattre de la violence dans les médias. Parlez avec vos enfants de la manière dont les personnages de télévision et des films résolvent leurs problèmes. Demandez-leur de trouver des solutions plus réalistes et non-violentes. Parlez de la violence dans les jeux vidéos auxquels vos enfants jouent. Débattre des moyens de substitution pour résoudre les conflits.
- Donnez votre opinion sur les émissions locales. Téléphonnez ou écrivez aux stations et chaînes locales pour exprimer votre approbation ou votre désapprobation concernant les émissions enfantines. Investissez-vous

dans les organisations et coalitions locales. Ecrivez directement aux producteurs et aux annonceurs pour leur indiquer les émissions qui vous plaisent et celles qui vous déplaisent.

- Proposez à vos enfants de jouer avec eux à compter les actes de violence dans les émissions que vous regardez. Comparez vos totaux. Sont-ils différents ? Si oui, pourquoi ?
- Lorsque vous voyez un incident violent, demandez à vos enfants ce qui, à leur avis, a amené le personnage en question à réagir avec violence. Demandez-leur quelles auraient été les autres façons de réagir.
- Aidez vos enfants à comprendre les différents moyens, autres que la violence, pour résoudre les conflits. Encouragez vos enfants à débattre des contacts positifs qu'ils ont eus avec des personnes différentes d'eux.
- Influez très tôt sur les contacts de vos enfants avec la télévision, ce qui est plus facile lorsque les enfants sont petits.
- Ne paniquez pas. Une émission de télévision ne nuira pas de façon irréversible à vos enfants. Ce sont les effets cumulés qui comptent. Selon certains experts, il est bon de mettre toute la famille au « régime » sans télévision, comme si vous la mettiez au régime sans matières grasses.
- Servez-vous de la télévision de façon constructive pour stimuler les conversations sur des sujets difficiles à aborder, par exemple le divorce, la sexualité et les conséquences de la violence. Ou servez-vous en pour prendre d'autres initiatives telles que la visite de musées ou de la bibliothèque locale.
- Si vous regardez les actualités avec vos enfants, assurez-vous d'avoir le temps et un endroit calme pour débattre de ses questions éventuelles.

Grand public

- Collaborer avec votre station de télévision locale ou câblée pour mettre au point des projets visant à étudier les options de substitution de la violence dans les films et à la télévision.
- Collaborer avec les chaînes de télévision et les stations de radio locales pour lancer un programme pilote visant à encourager la non-violence grâce à des messages d'intérêt public. MTV (Music Television) par exemple a diffusé un spot publicitaire intitulé « Silence the Violence » (Faire taire la violence), où des mitraillettes se transforment en fleurs. Téléphonnez à MTV à New York au (212) 258-8000 ou localisez son bureau local, dans votre pays.
- Collaborer avec les stations de télévision locales pour mettre au point et mettre en œuvre un code de communications d'intérêt public communautaires.
- Faire campagne pour une taxe sur la violence, des taxes supplémentaires imputées aux producteurs de films violents.
- S'efforcer de ne pas appuyer les films, émissions de télévision et jeux vidéo violents. Sans votre appui, celui des consommateurs, ces médias devront changer leur façon d'agir.
- Collaborer avec les écoles locales pour organiser une tribune consultative des jeunes sur les médias. Cette tribune permettrait aux jeunes de s'intéresser aux médias et de s'assurer que les messages intéressent le public visé.
- Organiser une manifestation communautaire, avec des activités non-violentes. Inviter une atmosphère d'éducation et trouver des moyens pour œuvrer de concert.
- Obtenir la participation des entreprises locales dans l'étude de l'élaboration de nouveaux programmes pour réduire la violence dans les médias.
- Avoir recours aux médias pour mettre en exergue un personnage historique dont la non-violence a inspiré d'autres. L'on pourrait inclure les enfants en leur demandant d'aller interroger les voisins ou les membres de leurs familles sur les actes héroïques dont ils ont été témoins ou les auteurs.
- Avoir recours aux médias pour diffuser les informations au grand public sur les conséquences de la violence pour les victimes, ainsi que des recommandations sur les personnes et les organisations d'aide dans ce domaine.

- Elaborer des efforts médiatiques visant à influencer les décideurs et/ou les électeurs.
- Demander à une association de jeunes, ou une classe ou un club de loisirs de remanier et de re-jouer une émission, en jouant différents rôles à tour de rôle. Les émissions de radio et de télévision ne présentent souvent qu'un seul point de vue, celui du « bon » qui surmonte les obstacles pour contrer le « méchant ». Cette technique produit le sentiment, faux, d'un ennemi, nécessaire à la violence. En permutant les rôles de protagoniste et d'antagoniste, et en soulignant les différentes optiques, l'on peut aider les enfants à comprendre les différents points de vue d'une question avant d'avoir recours à la violence.
- Collaborer avec les enfants, discuter et comprendre leurs réponses. Les enfants reproduisent parfois des situations ou des opinions sans comprendre totalement ce qu'ils font. Leur montrer différentes manières de faire face aux situations violentes dont ils ont été témoins.

Suggestions et moyens d'action concernant les enfants et les conflits armés:

Gouvernements

- Protéger les enfants dans les situations de conflit armé et respecter à la lettre les dispositions du droit humanitaire international.
- Protéger les enfants de tout enrôlement militaire, ratifier et mettre en œuvre le protocole facultatif de la convention des droits de l'enfant, concernant la participation des enfants aux conflits armés, stipulant l'âge minimum (18 ans) pour l'enrôlement volontaire dans les armées nationales.
- Veiller à ce que les camps de réfugiés sont situés dans des zones sûres et accessibles, afin de protéger les enfants des attaques transfrontières et de leur enrôlement forcé par des groupes armés.
- Mettre en œuvre des programmes et des stratégies pour protéger les droits des enfants réfugiés et déplacés, y compris une formation pour ceux qui travaillent avec ces enfants. S'assurer que les enseignants au sein de la population des réfugiés sont formés de façon adéquate pour organiser des cours dans les camps de réfugiés.
- Étudier la possibilité d'avoir recours aux télécommunications pour réunir les enfants réfugiés égarés avec leurs parents. Les Nations Unies ont mis au point une base de données mondiale qui recueille et diffuse ces informations.
- Investir des fonds, des effectifs et d'autres ressources dans les systèmes et les programmes d'appui infantile et maternel.
- Si votre pays ne l'a pas encore ratifiée, étudier la possibilité de ratifier le Tribunal Pénal International. (Quatre pays supplémentaires sont nécessaires pour en ratifier le texte de loi). Les formes graves de violence sexuelle contre les enfants pendant la guerre constituent des crimes de guerres relevant de la compétence du Tribunal Pénal International. Engager des poursuites contre les crimes de guerre contre les enfants. Human Rights Watch possède un manuel, mis à disposition, sur la mise en œuvre du Tribunal Pénal International, à consulter sur son site : <www.hrw.org/campaigns/icc>

Grand public

- Encourager les responsables officiels de votre pays à signer ou à ratifier le protocole facultatif. Quinze pays ont signé et ratifié à l'heure actuelle ce protocole. Il conviendrait d'encourager les pays qui ont signé le protocole sans le ratifier. Ces pays sont les suivants : Cambodge, Colombie, Irlande, Jamaïque, Jordanie, Mali, Mexique, Maroc, Népal, Philippines, Sierra Leone, Etats-Unis et Uruguay. Les premiers pays signataires du protocole sont les suivants : Algérie, Erythrée, Fidji, Ghana, Japon, Mozambique, Qatar, Thaïlande et Yémen. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site de Human Rights Watch : <www.hrw.org/campaigns/crp> Si votre pays a signé le protocole, sans le ratifier, rédigez une lettre pour en demander instamment la ratification. Si votre pays n'est pas signataire du protocole, rédigez une lettre pour en demander instamment la signature. Des exemples de lettres se trouvent dans la section des ressources.

- Organiser des réunions d'information concernant le protocole, dans votre communauté et collaborer avec les églises locales et les écoles pour encourager un appui communautaire.
- Aider les enfants et les jeunes à trouver un mode d'action. L'un des meilleurs moyens de réduire le stress consiste à agir.
- Signer les pétitions pour les droits des enfants. Chacun d'entre nous, chaque voix et chaque signature comptent.

Suggestions pour atténuer le traumatisme des personnes déplacées de leur propre région et pays:

Parents et dispensateurs de soins

- Prendre le temps des contacts avec les enfants. Assurez-les qu'ils sont en sûreté.
- Il convient que les parents soient prudents en regardant les émissions d'actualité en présence des enfants. Il convient de ne pas exposer les enfants de moins de six ans aux images d'attaques violentes ou de désastres.
- Tenter de faire comprendre aux enfants que les tragédies ne sont pas de leur fait. Etre patient. Puisque les vies des enfants sont axées sur l'interprétation de leur propre vécu, il leur faudra sans doute un certain temps avant de comprendre ce message.
- Encourager les enfants à parler des événements. Si les enfants refusent de parler, il convient d'accepter ce refus. Fournir une autre activité qui leur permettra d'exprimer leurs émotions.
- Fournir un schéma uniforme, prévisible, de leur journée.
- Si les enfants ont perdu leurs jouets préférés, donnez-leur la possibilité de se plaindre.
- S'efforcer de passer davantage de temps, ensemble, en famille, pour tenter de remplacer la peur par des souvenirs agréables.
- Encourager les adolescents à différer les décisions importantes à la suite d'une tragédie.

Suggestions pour atténuer les traumatismes à la suite des désastres naturels ou d'attaques violentes:

Techniciens des services à l'enfance, enseignants et administrateurs

- Prévoir des activités appropriées à l'âge des enfants pour leur permettre de se défouler ainsi que des accessoires pour que les enfants puissent rejouer les événements : pâte à modeler, argile, eau et sable, peinture et dessin, poupées de médecin, infirmière, sapeur pompier, voiture de sapeurs-pompiers et petits personnages familiaux. Les efforts exigeant des grands efforts physiques aident souvent les enfants à se débarrasser de la tension ressentie.
- Ecouter les enfants sans les juger.
- Réaménager leur chambre pour installer un coin « sûr », avec des coussins, un canapé et d'autres meubles accueillants. Permettre aux enfants, les encourager, à en disposer lorsqu'ils ont besoin de se détendre, de se reposer et de se ressourcer.
- Mettre des aliments à leur disposition pendant toute la journée, présentée de façon attirante, en morceaux suffisamment petits pour qu'ils puissent les absorber facilement. Cet élément est important car en période de désastre les enfants mangent mal ou les familles ne sont pas en mesure de préparer des aliments nutritifs.
- Etre particulièrement sensible et réactif aux besoins sanitaires.
- Etre particulièrement sensible aux rappels traumatisants pour les enfants. Il s'agit d'événements qui peuvent rappeler aux enfants des événements traumatisants. Par exemple, si l'enfant a été victime d'une inondation, il peut être tendu lorsque la pluie commence à tomber.
- S'assurer que tous les collaborateurs et volontaires qui travaillent avec les enfants reçoivent une formation appropriée. Il conviendrait que les chauffeurs d'autocars scolaires, les cuisiniers, les femmes et hommes de ménage et les administrateurs sachent comment appliquer leurs compétences ordinaires dans les situations traumatisantes.

- Donner la possibilité aux parents de parler de l'événement traumatisant avec d'autres adultes et de consulter des experts extérieurs qui seront en mesure de les conseiller sur la manière de réconforter leurs enfants.
- Si vous êtes dirigeant, s'assurer que vos collaborateurs ont eu la possibilité de parler de leur vécu. Les réunions fréquentes du personnel pour parler de ces questions officialisent le processus de guérison, tout en donnant aux collaborateurs la certitude de votre appui.
- Considérer la possibilité de réduire le nombre de devoirs à la maison, pendant un certain laps de temps, pour que les élèves aient le temps de se remettre d'un traumatisme. Comprendre qu'une chute des résultats des élèves est possible.
- Prévoir des débordements de colère des élèves. S'efforcer de les prendre au préalable, de leur parler en aparté et de les aider à se calmer et à se contrôler.

Parents et dispensateurs de soins

- Encourager les enfants à améliorer leurs capacités d'adaptation et leurs aptitudes à résoudre les problèmes.
- Comprendre qu'en faisant face aux traumatismes, les enfants présenteront sans doute des comportements régressifs, tels que sucer leur pouce ou miction nocturne. Il convient de ne pas les punir, ni les gronder, mais d'essayer de les aider à exprimer leurs émotions.
- Être honnête avec les enfants quant aux événements. Les enfants savent d'ordinaire lorsqu'on leur dissimule la vérité. Leur donner des réponses appropriées à leur niveau de développement. Certains jeunes enfants n'ont sans doute pas besoin de connaître l'intégralité des détails d'un événement.
- Pratiquer la tolérance. Enseigner aux enfants que le stéréotypage et les préjugés sont erronés. Être un modèle de respect de la diversité. Exposer les enfants à d'autres cultures par les livres, les médias et les expériences personnelles. Bannir les taquineries et le refus fondés sur la sexospécificité, la race, l'ethnie, la religion, la taille ou les caractéristiques physiques.
- Éviter toute séparation inutile avec vos enfants.
- Éviter l'introduction de nouvelles expériences aux enfants d'âge pré-scolaire jusqu'à ce que les événements violents ou traumatisants soient passés.
- Aider les enfants à apprendre des mots pour exprimer leurs émotions quant aux tragédies, aux vécus violents ou traumatisants.
- Donner aux enfants une certaine maîtrise de leur vie en leur permettant de choisir leurs vêtements ou les aliments qu'ils souhaitent consommer.
- Reprendre contact, si possible, avec les membres des familles élargies.
- Aider les enfants à apprendre à faire confiance aux adultes en tenant vos promesses.
- Obtenir les services médicaux nécessaires aux enfants, leur donner des repas équilibrés et un repos approprié.
- Passer davantage de temps avec les enfants à l'heure de leur coucher.
- Elaborer des activités anniversaires positives pour commémorer l'événement concerné. Ces événements peuvent provoquer des larmes, mais ce sont des dates pour célébrer la réussite, la survie et la capacité de retour à la vie normale.
- Laisser les enfants pleurer ou être tristes.
- Ne pas avoir peur d'admettre ne pas connaître la réponse à la question de vos enfants. En répondant aux questions dont on connaît la réponse, choisir soigneusement les mots décrivant les événements afin de ne pas noyer les enfants sous les informations. Les jeunes enfants se satisfont souvent d'une réponse minimale.
- Inclure les enfants dans les activités de rétablissement, leur donner des tâches relevant de leur responsabilité.

Suggestions et moyens d'action pour le personnel chargé du lieu du désastre:

L'intervention précoce sur le lieu d'un désastre est essentielle pour réduire l'exposition à l'événement traumatisant et pour promouvoir un rétablissement plus rapide. Le Centre national américain pour le syndrome du stress post-traumatique du département des Anciens Combattants recommande les mesures suivantes aux responsables du lieu d'un désastre :

- Trouver les moyens de protéger les enfants de tout souffrance supplémentaire et d'exposition supplémentaire aux événements traumatisants. Si faire se peut, il conviendrait que les responsables créent une zone sûre pour les enfants pour le protéger des badauds et des médias.
- Amener gentiment, mais fermement, les enfants qui sont en mesure de marcher à quitter le lieu de violence et de destruction.
- Rester aux côtés de ceux qui sont en détresse profonde, panique (tremblements, agitation, bavardage sans sens, mutité ou comportement désordonné) et très affligés (pleurs bruyants, rage ou immobilité).
- Donner son appui et sa compassion et ne pas oublier de prendre soin de ses propres besoins également.
- Etablir de bons rapports. Il s'agit de l'intérêt que l'on porte et de la compréhension qui se développe lorsque le souci de l'autre est réel. Le respect et l'absence de jugement sont les ingrédients nécessaires de l'établissement de bons rapports.
- Ecoute active : l'écoute des techniciens est la plus efficace lorsqu'ils écoutent des informations, les regardent et mettent en marche leur « radar » pour mieux comprendre la situation et les besoins des survivants.
- Rassurer : communiquer aux enfants que leurs réactions et leurs émotions sont normales face au désastre. La situation ne sera plus jamais la même, mais les enfants s'en sortiront.

Quand les parents doivent-ils solliciter une aide professionnelle pour leurs enfants?

La plupart des enfants et des adolescents porteurs de symptômes de traumatisme se rétabliront en quelques semaines à condition que les mesures appropriées soient prises. Toutefois, certains d'entre eux ne se rétabliront pas. Selon les experts, il convient que les parents sollicitent l'aide des professionnels de la santé mentale pour leurs enfants si leurs réactions sont graves ou prolongées. Selon les études, les enfants témoins du meurtre ou du viol de leurs parents, ou qui ont été victimes eux-mêmes d'abus sexuels, présentent le plus haut taux de syndrome de stress post-traumatique.

VOTRE CONTRIBUTION EST INCOMPARABLE

La prévention et la réforme des services, dans le monde entier, pour réduire profondément la violence et les événements traumatisants à l'encontre des enfants, pour améliorer les interventions également, exige un engagement profond de la part des dirigeants politiques, des décideurs, des concepteurs de programmes, des prestataires de services médicaux, des agents de la santé mentale et de l'action sociale, des parents, de la police, des enseignants et de bien d'autres encore. Toutefois, que vous viviez dans un pays développé, de grande taille, ou dans une nation de petite taille, rurale, votre contribution dans la vie des enfants est incomparable. Citons, Margaret Mead, anthropologue : "Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes engagées peut changer le monde, d'ailleurs ce sont les seuls qui l'aient jamais changé."